



CAT face à l'apparition de cas confirmé Covid-19

Structure d'enseignement supérieur

Protocole
sanitaire

Cas confirmé Covid-19

Un cas confirmé isolé
(étudiant ou personnel)

Cas groupés :
si classe (≥ 3)
si amphi ($\geq 5\%$)
(étudiants ou personnel)

A partir de cas groupés
dans au moins 3 classes /
amphis différents
(étudiants ou personnel)

- Arrêt provisoire des cours pour la
classe/amphi pendant la période
d'investigation et du contact
tracing et désinfection les locaux
utilisés par le cas confirmé
- Pas de fermeture de la
classe/amphi ni de l'établissement

- Fermeture et désinfection de
la classe /amphi des cas
confirmés groupés
- Réouverture après 14 jours

- Fermeture et désinfection
de l'établissement
- Réouverture après 14 jours

- Signalement du/des cas à la direction régionale de la santé
- Listing des contacts étroits
- Auto isolement du/des cas confirmés jusqu'à sa levée :
 - Sujet symptomatique : 10 j après la date du début des symptômes à la condition d'une absence de symptômes aigus les 72 dernières heures
 - Sujet asymptomatique : 10 jours à partir de la date du prélèvement
- Retour avec déclaration délivrée par la direction régionale de la santé

Sujet identifié comme « contact étroit » d'un cas confirmé isolé

- Si sujet asymptomatique : auto isolement à domicile ou à défaut dans des chambres dédiées (avec sanitaire si possible) durant les 14 jours qui suivent le dernier contact avec le cas confirmé et faire le test si apparition de symptômes ou aggravation
- Si sujet symptomatique : pratiquer une RT-PCR